

Assemblée Nationale : Les promoteurs des embryons de laboratoire mis en échec.

Scandaleusement passée en catimini au Sénat en décembre, la proposition de loi visant la levée de l'interdiction de la recherche sur l'embryon humain a été mise en échec contre toute attente à l'Assemblée Nationale cette nuit.

Epilogue tout autant réjouissant qu'inespéré compte tenu du soutien affiché du gouvernement au texte d'initiative radicale de gauche, le candidat Hollande en ayant fait une promesse de campagne. Le pari de la majorité : alléger la procédure et les débats en ne faisant pas du texte un projet de loi du gouvernement mais une proposition de loi réduite, censée être adoptée à la sauvette à l'occasion d'une simple niche parlementaire annuelle dédiée au groupe mené par Roger-Gérard Schwartzberg, niche qui se tenait hier jeudi 28 mars.

C'était sans compter sur la **réaction de dizaines de milliers de citoyens**, emmenés par la campagne ***Vous trouvez ça normal ?*** de la Fondation Jérôme Lejeune, déterminés à **ne pas laisser la technique prendre le pas sur l'humain**, définition même de la bioéthique. Les **52 000 signataires** de la pétition, et les **100 000 cartes de protestations** envoyées aux députés ont soutenu, encouragé et mobilisé certains d'entre eux pour qui les Etats Généraux de la révision de la loi de bioéthique de 2011 était un souvenir encore frais et dont les résultats ne devaient être détricotés en silence. Aucune actualité scientifique nouvelle ne pouvait justifier ce bouleversement 18 mois après ces débats d'ampleur. Au contraire, ce sont les alternatives à la recherche sur l'embryon humain qui ont été couronnées de succès entre temps, iPS en tête, effaçant l'argument fallacieux d'un retard de la recherche française, enfermée dans une vaine perspective d'utilisation mercantile de l'embryon humain.

L'épilogue est surtout rassurant sur la capacité du Parlement à défendre un des principes fondateurs de notre Etat de droit : le respect de la vie humaine dès son commencement. Il est aussi enthousiasmant vis-à-vis de cet élan citoyen qui a su résonner dans l'hémicycle à travers la ténacité et l'habileté des députés engagés pour protéger le statut de l'embryon humain.

La Fondation Jérôme Lejeune se réjouit de cette victoire. Elle appelle à rester mobilisé en France : en théorie le texte peut encore être soit repris par un autre groupe parlementaire soit par le gouvernement. La Fondation lance une mobilisation aux côtés d'Alliance VITA et des AFC dans le cadre de l'initiative citoyenne européenne *Un de nous* qui vise à mettre fin aux financements de la recherche sur l'embryon humain par l'Union Européenne.